



Rapport d'activités novembre 2007 – mai 2008

Les activités du Syndicat des Employés de l'Aviation (SEA) ont débuté sur le terrain, en novembre 2007. Il s'est avéré que l'instauration de cette structure était d'autant plus nécessaire que la diversité des activités sur le site de l'aéroport présente une croissance importante.

Avec quelques 90 petites et grandes sociétés implantés sur le site de l'aéroport ainsi que avec les quelques 9000 ouvriers et employés directs et indirectement occupés sur le site, la nécessité d'une superstructure syndicale était évidente.

Le model d'une fédération dirigé par un comité syndical présente la flexibilité nécessaire afin de pouvoir subvenir aux besoins actuels et futurs d'un salariat très diversifié.

La mise en service de la nouvelle aérogare, l'implantation du deuxième Handling Agent sont de fortes indications d'une croissance programmée et nécessaire afin de sauvegarder l'intérêt international du site.

L'assemblée générale constitutive du SEA a eu lieu le 17 décembre 2007.

La première réunion du comité syndical du SEA a eue lieu le 22. Janvier 2008 suivi de 4 réunions mensuelles de février à mai 2008.

Ceci dit, les thèmes majeurs qui ont mobilisé le SEA dans sa jeune existence sont les **conditions de travail et l'emploi**.



Contrats collectifs de travail (CCT) :

Parlons d'abord des négociations contractuelles :

Ces négociations ont abouti en date du 8. mai pour la société LUX-AIRPORT par la signature de leur premier contrat collectif de travail. Les débats se sont finalisées par une franche victoire auprès de l'Office Nationale de Conciliation. L'instauration d'un barème salarial sur 25ans avec une augmentation annuelle linéaire de 1.5% constitue un acquit important.

Tout au long des négociations, la direction a essayé d'introduire un système d'évaluation lié à des avantages financiers, nous nous sommes opposés dès le début à cette introduction et nous avons eu gain de cause. La croissance du nombre de salariés de cette société constitue un défi majeur pour le SEA dans cette entreprise.

Concernant la société LUXAIR, deux volets sont à considérer, le volet ouvriers et le volet employés privés. Dans les deux cas les négociations sont en cours. En ce qui concerne les ouvriers les principaux points à négocier sont l'augmentation linéaire, l'augmentation de la prime chauffeur, l'augmentation du pourcentage pour les travaux de nuit et une discussion sur la prime au bénéfice. Les négociations sur ce volet continueront sous peu, nous restons déterminés à aboutir à un résultat acceptable et équitable.

Le deuxième volet chez LUXAIR est la négociation du contrat collectif pour les employés privés. Après le constat de l'échec des négociations, les syndicats contractants ont saisi l'office nationale de conciliation. Dans ce dossier nous revendiquons l'augmentation salariale et l'adaptation des conditions de travail, au niveau du personnel navigant. Il est important de souligner que le SEA traite ces deux revendications principales avec une importance égale.



Suite à notre intervention, la société SWISSPORT a marqué son accord afin de procéder à l'élaboration d'une première CCT, les démarches se trouvent encore dans un stade de préparation, mais le fait que nous avons convaincu la direction de SWISSPORT qu'une telle démarche était propice à l'évolution de leur société, constitue déjà un premier pas très important.

Concernant la CCT de la société CARGOLUX, ce contrat vient à terme le 31 décembre 2008 et va être dénoncé dans les délais requis par la loi. Il est à préciser qu'un souci majeur constitue l'élaboration de descriptions de travail (Job Descriptions), surtout pour le personnel au sol. Ces descriptions sont en cours d'élaboration depuis déjà des années, et le SEA s'engagera au maximum afin d'aboutir à un résultat satisfaisant.

Pour la société LUXFUEL, la situation se présente également de la façon à ce que le contrat collectif, d'une durée d'une année, se termine également le 31 décembre 2008. Les démarches nécessaires à l'ouverture des négociations d'une nouvelle convention seront entreprises dans les délais requis par la loi.

Elections

Des élections anticipées de la délégation du personnel ont eu lieu le 12 Mars 2008 au sein des sociétés Lux Airport et Swissport. Le SEA est fier de pouvoir souligner les bons résultats. Concernant la société Lux Airport le SEA s'est assuré de 31% des suffrages ce qui nous permet d'avoir un délégué titulaire ainsi que un délégué suppléant au sein de cette société.

Concernant la société Swissport le résultat est sans appel, le SEA a récupéré la totalité des sièges, c.à.d. 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Je voudrais à cette occasion remercier les groupes de travail de ces deux sociétés et les féliciter pour ce bon résultat.



Interventions

La direction de la société CARGOLUX a cru utile de modifier la procédure de promotion au grade de capitaine de bord. Ce changement se manifeste par l'introduction d'un test psychologique supplémentaire. Ce qui constitue une première dans le monde de l'aviation. Un facteur aggravant, et majeur, est que ce changement de procédure a été effectué sans avoir été préalablement soumis à la décision du comité mixte, ce qui est, à notre avis, impérativement nécessaire.

Ceci étant, les membres LCGB-SEA du comité mixte de la société ont saisi l'Inspection du Travail et des Mines afin de statuer sur cette affaire. Une décision de l'ITM est attendue.

Une lettre ouverte du SEA a été adressée à la direction de la société CARGOLUX marquant notre désaccord de ne pas verser la totalité de la prime au bénéficiaire (définie par la CCT) dû à un provisionnement du maximum possible d'une pénalité éventuelle concernant des arrangements éventuels au niveau des prix du fuel. En effet CARGOLUX, ainsi qu'une vingtaine d'autres sociétés risquent une condamnation conséquente.

Suite à l'ouverture de la nouvelle aérogare, le personnel de la société LUXAIRPORT se voit confronté à une multitude de problèmes d'ordre organisationnels, infrastructurels et logistiques. Le SEA se charge de suivre ces dossiers et de continuer d'intervenir dans l'intérêt du personnel concerné.

Actions :

Des manifestations exprimant le mécontentement du personnel au sujet de l'avancement des conventions collectives ont eu lieu, devant le bâtiment de la direction LUXAIR ont eu lieu les 8 novembre 2007 (ouvriers) et 21 mai 2008 (employés privés)



Nos actions « Café et croissants » devant le CARGOCENTER (LUXAIR) ainsi que devant et dans les locaux de la société CARGOLUX, ont trouvé un vive succès, programmé au départ en tant que information au sujet de notre nouvelle structure, ces actions se sont vite transformés en ronde de discussion avec les ouvriers et employés de ces deux sociétés. La poursuite de ces actions est programmée.

Des séances d'information SEA à l'hôtel IBIS ont eu lieu en date du 7. et 13 février

Une séance d'information concernant l'ALAC (Association Luxembourgeoise des Agents de Cabine) en relation avec le SEA à eu lieu en date du 15 avril 2008 cette séance s'est caractérisée par une vive discussion de problèmes actuels ainsi que la décision d'une réactivation de l'ALAC sur le terrain.

Tout au long des derniers mois, des tractes ont été distribués et de multiples discussions ont été menées de façon a promouvoir et de faire connaitre le SEA sur le site de l'aéroport de Luxembourg.

Depuis le début de ces activités en novembre 2007 le SEA a eu une activité importante que se soit au niveau des entreprises implantées sur le site de l'aéroport au niveau des sections et au niveau des associations. Nous continuerons dans l'année à venir notre combat afin de faire prévaloir les valeurs humaines par rapport des valeurs budgétaires.

Merci de votre attention !